

Révocation de s peine

Par Val85190, le 28/07/2020 à 15:53

Bonjour je fins d appeler le juge d application des peines pour un accident de voiture j ai pas été au spip ni a la convocation du 15 juin car je ne le savais pas donc a elle m a dit que j étais en révocation de peine est ce que j peux aller en prison